



Sophie Merlin

Eybens, le 14 avril 2006,

Accord pour diffusion
Le Maire, Conseiller Général,

Marc BAIETTO

Compte-rendu de la réunion plénière du 12 avril 2006

Présents : Mesdames Janon, Josien, Guazzone, Peronnard-Perrot, Mouraille, Aldebert, Merlin.
Messieurs Bar, Blanchet, Olivesi, Pissard, Sciré, Spengler, Straboni, Welkamp, Martinet.

Excusés : Messieurs Bourdet, Derras, Ghidossi, Marin, Tanche.

Pouvoirs : Messieurs Derras (pouvoir à M Tanche), Marin (pouvoir à M Tanche).

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion plénière du 31 janvier 2006,
- Projet de charte pour les Conseils de quartiers : examen de la synthèse réalisée par le bureau du 4C après concertation avec les présidents des Conseils de quartiers,
- Avis sur la nouvelle maquette du journal municipal avec 9 mois de parution,
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20 h 30.

En l'absence imprévue de M. Tanche, M. Baringou, présent en mairie pour une autre réunion, est venu ouvrir la séance de la réunion plénière. Il a proposé aux membres présents de réfléchir sur la maquette du journal municipal. En l'absence du président et d'une majorité des membres du bureau qui ont travaillé sur la charte des Conseils de quartiers, M. Baringou propose que ce thème soit traité lors de la prochaine réunion plénière.

Mme Mouraille annonce qu'à l'occasion des 10 ans du 4C, le dossier du journal municipal du mois de juin sera consacré au 4C. Elle présente Muriel Aldebert, chargée de communication, qui interviewerera des conseillers, et Jean-Yves Martinet, responsable du service communication.

Mme Mouraille ajoute que le Conseil municipal du 6 avril a adopté une délibération sur l'avis du 4C à propos de l'eau. Ce document sera transmis aux membres.

Remarques sur la maquette du journal municipal après 9 mois de parution

Les membres ont à leur disposition : l'avis du 4C rendu le 17 mars 2004 sur la nouvelle maquette du journal, les journaux de mars et d'avril 2006. Ainsi, les remarques sont basées sur les préconisations faites par le 4C le 17 mars 2004 et la comparaison avec le journal actuel.

1 – Forme

- Format

Pour certains, le format du journal est jugé trop grand, difficilement classable, ne rentrant pas dans toutes les boîtes aux lettres. Il serait préférable qu'il soit en format A4.

D'autres pensent que le format est agréable, plaisant. De taille plus grande, les articles sont plus aérés, l'ensemble est plus facile à lire.

Mme Mouraille précise que le format actuel du journal avait été présenté aux conseillers et adopté. M. Martinet ajoute qu'il est difficile, maintenant, de changer le format.

- Aération de la présentation du journal :

Selon un membre, le journal relève plus de l'art que de l'information : un trop grand espace serait laissé à la présentation au détriment du contenu.

Une autre personne ajoute que le journal est peut-être trop aéré ; de la place pourrait être gagnée.

Pour d'autres, beaucoup d'informations figurent dans le journal ; il est plus joli, plus vivant que lors de l'ancienne maquette.

- Logo et vues plus verdoyantes de la commune, augmentation des encarts publicitaires : Ces préconisations du 4C ont été respectées.

2 – Fond

- Présentations :

Les membres pensent que le sommaire est mieux organisé pour faciliter les recherches, les articles sont plus attrayants.

- Rubriques :

♦ Vie économique : cette rubrique avait été demandée par le 4C. Or, M. Pissard fait remarquer sa déception : au lieu de la page demandée, 1/2 page seulement est consacrée à la vie économique et sans régularité. Il souligne que cette remarque avait déjà été faite par le 4C en 1998. Il remarque et approuve que la vie associative soit présente sur trois pages. Toutefois, il demande ce que serait la vie associative de la commune sans les entreprises, les artisans ? M. Pissard souhaiterait également que des sujets tels que les anciens métiers et le dynamisme économique d'Eybens au début du siècle soit traités dans le journal.

M. Martinet explique que, dans la nouvelle maquette, figure la rubrique "Territoire et développement". Elle est consacrée à l'actualité économique, intercommunale. Des sujets sur les entreprises, les commerces de proximité, les dispositifs de formation, la validation des acquis professionnels ont été traités. Il précise que la publication de tels articles est soumise à la contrainte de concurrence : on ne peut pas parler d'une entreprise sans citer ses concurrents.

♦ Pas de remarques sur la régularité de la rubrique vie sociale, sportive, culturelle et associative.

♦ Vie civique et citoyenne : lors de la lecture de l'expression des groupes politiques, un membre a l'impression de lire la presse nationale, or, il préférerait que les élus communiquent sur des sujets locaux. Mme Mouraille explique que le service communication informe les groupes

politiques, chaque mois, de la teneur du dossier et les invite à s'exprimer sur ce thème. Ensuite, il est difficile d'aller à l'encontre de la liberté d'expression.

♦ Rubriques définies par le 4C en 1998 et non retenues en 1998 :
Courrier des lecteurs : M. Martinet souligne le peu de courrier reçu, cela n'était pas suffisant pour tenir un rubrique mensuelle.
Point de vue des jeunes : les membres proposent que les jeunes aient une plus grande place dans le journal, il est suggéré qu'on leur demande plus souvent leurs avis, notamment sur des thèmes d'actualité.
M. Aldebert attire l'attention sur nombre d'articles comprenant des témoignages des jeunes, et par exemple, des portraits de jeunes employés par la Ville chaque été.

♦ Dossier du mois : l'accessibilité de l'information demandée est respectée.
Il est suggéré que le dossier soit sur les pages centrales afin de pouvoir le conserver.
Il apparaît à un membre que deux pages ne suffisent pas pour le dossier.

♦ Informations pratiques : dans la maquette précédente, elles étaient sur la 1^{ère} page.
Certains membres pensent que cela était plus facile, mais reconnaissent qu'il convient de s'habituer à leur présence en page 14.

3 - Autres remarques sur le journal

- Demande d'une rubrique sur l'histoire d'Eybens.
 - Le journal n'est pas très éloigné des préconisations faites en 2004.
 - Les articles sont bien faits.
 - Les petites annonces : si les membres les approuvent parce qu'elle sont pratiques pour les Eybinois, la question se pose de l'utilité de faire figurer les petites annonces immobilières (nombreux autres moyens de diffusion).
 - Relation avec Internet : la question est posée de la relation du journal avec le site internet de la ville. Les membres du service communication expliquent que le journal est mis en ligne quelques jours avant sa parution sous formes papier. De même, les anciens numéros sont archivés sur le site. Le site contient beaucoup d'informations, même plus que dans le journal, et, il permet d'être plus proche de l'actualité, en terme de temps.
- Distribution : un membre remarque que le journal arrive tardivement dans sa boîte aux lettres. La diffusion, explique M. Martinet, est assurée actuellement, et ce jusqu'en septembre, par des jeunes en chantier d'insertion, encadrés par le Codase (comité dauphinois d'action socio-éducative). Ensuite, afin d'éviter les problèmes de diffusion déjà connus avec les sociétés de distributions, il serait envisagé de faire appel à des agents municipaux.

La séance est levée à 21 h 30.

Les membres souhaitent un prompt rétablissement à M. Tanche.

**La prochaine séance plénière aura lieu :
Mercredi 10 mai à 20 h 15, en mairie**